

SÉANCE ORDINAIRE **DU 10 DÉCEMBRE 2018**

Le dix décembre deux mil dix-huit, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Alain BORDE, Maire.

Présents : Mmes et Mrs BAYLE Jean-Louis, BORDE Alain, BORDE Marie-Hélène, GOURAND Jean-Claude, LENOIR Marc, LENOIR Yves, de RANGO Christine, SANNOM Davy, de VILLENAUT Gabrielle

Absents excusés : Mr VARLET Charles-Henri, Mme GAGET Fabienne

Secrétaire de séance : Mr LENOIR Yves

En ouvrant la séance, le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière réunion qui est approuvé à l'unanimité.

Dissolution du SIVOM Nord-Bourbonnais

Les conditions de liquidation étant réunies, la dissolution de ce syndicat pourra être prononcée par un nouvel arrêté préfectoral.

La répartition du résultat de clôture du compte administratif 2017 entre les communes membres se fera de la façon suivante :

Communes	Population totale	Pourcentage par rapport au total	Répartition Financière
Villeneuve/Allier	1090	19,45	2 658,16
Bagneux	322	5,75	785,25
Saint-Ennemond	668	11,92	1 629,04
Aubigny	169	3,02	412,14
Montilly	534	9,53	1 302,25
Gennetines	687	12,26	1 675,37
Aurouer	427	7,62	1 041,31
Trévol	1706	30,45	4 160,38
TOTAUX	5603	100,00	13 663,90

Conclusion d'un bail commercial

Différentes candidatures ont été reçues depuis le départ des derniers gérants du bar-restaurant-multiple rural « La Saboterie ». Plusieurs entretiens avec des candidats potentiels ont été effectués avec l'aide d'Allier Accueil.

La candidature de Monsieur Natale STRAFACE, représentant la SASU CHEZ NOËL & MAX, est retenue, avec une signature du bail avec effet au 1^{er} janvier 2019.

Le loyer annuel du local est fixé à 4 800.00 Euros hors taxes, avec une gratuité pour les mois de janvier, février et mars. Aucun dépôt de garantie ne sera réclamé.

Questions diverses

- La cérémonie des vœux est fixée au 05 janvier 2019.
- Le premier Conseil d'Ecole pour l'année scolaire 2018/2019 a eu lieu en novembre : une légère baisse des effectifs a été constatée. Mais ceux-ci devraient repartir à la hausse rapidement avec l'arrivée des locataires dans les maisons de Moulins-Habitat.
- Forêt : Le tirage des lots de bois aura lieu le 15 décembre prochain. Les arbres sont abattus. Ceux de qualité sont partis en forêt de Bagnolet pour être vendus.
- Des affaissements importants de la chaussée ont été constatés sur la « Route de Dornes ». Contact sera pris avec les services de la DDT.
- Dans le cadre du déploiement de la fibre, la pose d'une armoire PMZ doit être réalisée en juin 2019, dans le bourg.